ASC 2021 : des prestations plus adaptées, plus simples et plus justes… qui ne mettent pas en péril la trésorerie du CSE !

Au cours des négociations intersyndicales sur les prestations 2021, la CGT, la CFDT et le SNU se sont retrouvés dans leur volonté de faire évoluer les prestations existantes.

Nos propositions se sont basées sur les constats suivants et font suite à la consultation de nombreux collègues :

- Trop de collègues ne mobilisent pas l'intégralité de la prestation «Evasion Vacances» (hébergement familial, pas de congés du conjoint, impossibilité d'avancer le montant d'une location…)
- Les prestations «Sorties Spectacles» et «Activités agent» sont ressenties comme compliquées à utiliser et pas forcément adaptées aux habitudes de vie des agent-es (selon qu'ils/elles pratiquent ou pas une activité, selon qu'ils/elles «sortent» beaucoup ou peu.)

Nos propositions de modification engendreront une augmentation de la consommation des prestations.
Pour autant, le budget prévisionnel 2021 réalisé par l'expert comptable du CSE, sur la base de nos propositions, est équilibré. A ce stade, aucun élément objectif ne laisse penser qu'il pourrait ne pas l'être les années suivantes.

Quelles nouveautés en 2021 ?

Evasion vacances 2021:

Délibération adoptée à la majorité au CSE du 28 janvier 2021, les élu-es FO et CFE-CGC se sont abstenu-es.

➢**Création d'un 3ème palier et modification de la répartition des chèques vacances**

➢***2 périodes de commande de chèques vacances (avril et octobre)***

➢***Intervention dès la 1ère nuitée, sans durée minimum de congés***

Prestations	QF	Evasion Vacances	Chèques vacances Montant maxi
Palier 1	< 10k€	500€	500€
Palier 2	10k€ à 17k€	450€	300€
Palier 3	>17k€	400€	200€

Prestation « Sport et Culture » 2021:

Délibération proposée par l'intersyndicale CGT-CFDT-SNU en commission ASC, portée au vote et adoptée à l'unanimité au CSE du 28 janvier 2021.

➢**Fusion budgétaire des prestations «Sorties Spectacles» et «Activités Agent» avec un forfait «Sport et Culture» 2021 s'élevant à 210 euros.**

L'intersyndicale CGT-CFDT-SNU prend ses responsabilités en votant ces nouvelles prestations.

Les collègues disposant des plus bas revenus bénéficieront d'une prestation «Evasion Vacances» un peu plus élevée sans qu'il n'y ait de changement pour les autres collègues.

L'intersyndicale assume une prestation «exceptionnelle Noël» sans doute moins élevée en 2021. Il faut rappeler que cette dotation de fin d'année résultait, en grande partie, de la sous utilisation des prestations par certains collègues, notamment par celles et ceux ayant les plus bas revenus.

Oui, l'intersyndicale assume vouloir faire en sorte que chacun-e puisse vraiment bénéficier de l'intégralité des prestations auxquelles il/elle peut prétendre !